Solidaires Finances Publiques 62 Section Pas-de-Calais

Déclaration Liminaire de la formation spécialisée du 26 mars 2024

Formation spécialisée du Comité Social d'Administration local

Ordre du jour :

1 – Élection du secrétaire de la Formation Spécialisée ;

2 – Approbation des procès-verbaux de la FS des 13 novembre et 15 décembre 2023 (pour avis) ;

3 – Bilan des actions de formation 2023 et d'exécution des crédits 2023 (pour information) ;

4 – Note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2024 (pour information) ;

5 – Point sur les réunions du groupe de travail du 12 février et du 19 février 2024 (pour information) ;

- → Registres Santé Sécurité au Travail
- → Rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail
- → Déclarations d'accidents du travail
- → Fiches de signalement
- → Bilan des exercices incendie

6 – Proposition d'utilisation des crédits 2024 (pour avis) ;

7 – Travaux immobiliers en cours et projets à venir (pour avis) ;

- → SIP et PCRP de Montreuil-sur-Mer
- → SIP d'Arras
- → CDFip Béthune

8 – Présentation des missions de l'assistant de service social (pour information).

Après avoir entendu Bruno Le Maire annoncer que la croissance était nettement moins favorable que prévu et qu'il faudrait trouver 10 milliards d'économies pour 2024 et 15 pour 2025, les « bonnes nouvelles » sur la santé économique de notre pays continuent de tomber.
Le rapport de la Cour des Comptes annonce une progression de la dette publique au-delà de 102 milliards d'Euros, mais un ratio d'endettement stable à 109,7 points de PIB.
Ne nous inquiétons pas, de nombreux·euses expert·es en économie reconnu·es ou auto-proclamé·es précisent qu'il s'agit d'une bonne dette. Pourquoi en douterions-nous, ce sont des expert·es ?
Pour continuer dans les bonnes nouvelles, le déficit public publié par l'INSEE, ce jour, est annoncé

à 5,5 % pour 2023. Loin donc des prévisions toujours optimistes du Ministre de l'économie Bruno Le Maire. Situation financière tellement préoccupante que le président a été obligé de réunir en urgence le sommet de l'État autour… de plateaux de fruits de mer pour rechercher des pistes d'économies, avec en ligne de mire l'État social.

Cette situation n'est pas due au hasard mais bel et bien aux choix politiques et économiques exclusivement dévolus aux plus riches depuis le 1er quinquennat d'Emmanuel Macron. Cette politique rime avec du « toujours moins » pour les recettes publiques et toujours plus de subventions publiques et d'exonérations de cotisations pour les entreprises sans aucune contrepartie. Face à cette situation, Bruno Le Maire cherche des économies…

La nouvelle Ministre de la Culture a commenté les annonces de baisse de budget pour son Ministère en annonçant vouloir faire du Kebab composé du chien de Gabriel ATTAL, dans quel monde Vuitton ?

Solidaires Finances Publiques propose d'autres recettes plus adaptées :

- La taxation à 1 % des dividendes. Si les dividendes de 2023 étaient taxés à 1 %, cela rapporterait près d'1 milliard d'euros de recettes.
- La fin du prélèvement forfaitaire unique (PFU) et de l'impôt sur la fortune Immobilière (IFI). Rétablir un véritable impôt sur la fortune, progressif dont la base taxable serait constituée des patrimoines immobiliers et financiers.
- Une revue des niches fiscales, qui s'élèvent en 2022 à 94,2 milliards d'euros, permettant de déterminer celles qui doivent être supprimées ou réformées : l'objectif étant d'en réduire le coût et le nombre afin d'élargir les assiettes de l'IR et de l'IS notamment.
- La fin de la baisse des impôts de production qui a engendré une chute de rentrées fiscales de 14 milliards d'euros depuis 2021 et une perte d'autonomie financière toujours plus grande pour les collectivités locales.
- La mise en place d'un Impôt sur les sociétés (IS) progressif.
- Rétablir une progressivité régulière de l'impôt sur le revenu en revoyant le barème et en intégrant l'ensemble des revenus et en revalorisant le taux supérieur.

Sans surprise, ce ne seront pas ces choix-là que le gouvernement Macron fera pour renflouer les caisses de l'État mais aussi pour instaurer plus de justice sociale. Au contraire, les pistes annoncées sont toujours, du moins pour la majorité de la population : moins pour les services publics, moins de fonctionnaires, moins de protection sociale, moins d'égalité, moins d'écologie...

En un mot toujours plus d'austérité pour les uns et toujours plus de richesses pour les autres !

En attendant de savoir à quelle sauce nous allons être mangé·es, en Kebab ou non, la vie continue et la campagne déclarative arrive, le 11 avril.

Malgré les coupes drastiques dans les effectifs des SIP, il faudra faire toujours plus avec encore moins.

Au niveau de l'accueil du public, l'administration réaffirme que l'ensemble des canaux de contact

doivent faire l'objet d'une « *égale attention* ».

- l'accueil téléphonique doit être assuré dans les services locaux tous les jours le matin et après-midi avec une durée minimale de 30 heures par semaine.
- les courriels doivent être pris en charge dans le délai d'une semaine et les réponses apportées doivent être simples et claires…
- si la messagerie sécurisée est le vecteur à privilégier pour les contribuables, les services doivent également prendre en charge les contacts via les BALF.
- l'accueil physique reste un enjeu majeur via les services de la DGFiP, les France Services, et les permanences en tiers lieux où la présence d'agent·es DGFiP est « vivement encouragée ».

S'ajoute également l'aide à apporter aux centres de contacts.

Il faudra également veiller à la sécurité des services, à la protection du courrier…

Si la Direction Générale veut que ces objectifs puissent être réellement remplis par les agent·es des Finances Publiques, il faudra aller au-delà des écrits pleins de bons sentiments et prendre en compte les charges de travail réelles et avérées ainsi que les conditions de travail des agent·es. On ne peut pas désirer un service public exemplaire, disponible, technicien, proche des usager·ères et de l'autre réduire les moyens et détruire ces services. Cette ambiguïté n'est plus tenable.

La DGFiP a besoin de véritables moyens humains et matériels pour maintenir un service public de qualité reconnu par les usager·ères.

Lors de notre rencontre avec la nouvelle DG nous n'avons pas été rassuré·es sur l'avenir de la DGFiP : des réformes de moindre ampleur que celles du NRP et une masse salariale quasiment pas impactée par les économies budgétaires, avec une nécessité de résorber la dette informatique.

Nous allons, au cours de cette instance, discuter de la note d'orientations ministérielles sur la santé, sécurité et les conditions de travail 2024.

La prévention et la maîtrise des risques représentent des enjeux importants et les budgets alloués, impactés par une inflation grandissante, rendent l'exercice difficile.

Nous espérons que le nouvel applicatif Prév'action facilitera le recensement des risques, mais il faudra surtout mieux y répondre.

Alors maintenant que M. Macron a chaussé des gants de boxe et exposé ses biceps qui semblent améliorés par l'intelligence artificielle, nous espérons qu'il combattra pour permettre à chacun et chacune d'exercer ses missions dans de bonnes conditions avec des moyens humains et matériels adaptés.

Vos représentant·es **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

Catherine VERDAUX, Sarah TINCQ, Sylvie HAMY titulaires
Arnaud VANHOUCKE, Lionel PAGIE, Claudie COINTE suppléant·es
Nadège BOTTE experte

Solidaires Finances Publiques 62

Section Pas-de-Calais